

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 206

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pis. le juge renvoie dos à dos les deux voisines sans trancher la question de savoir où le tapis pourra être secoué à l'avenir. La porte reste ouverte entre le prétoire et l'ordonnance de police. Sans doute Mme Pastourelle la franchira souvent, et nous aurons occasion de revoir devant la justice cette dame qui paye si bien ses contributions.

Gaston CERFBERG.

Deux ennemis de la propriété.

Le maire socialiste de Marseille, M. Flaissières, qui assistait, il y a quelques jours, à une conférence donnée par le Cercle socialiste de Marignane, dans les environs de Marseille, a été mêlé ce jour-là à un incident assez désagréable pour lui, mais tout à fait drôle.

La conférence venait de se terminer, et les invités quittaient la salle de réunion, lorsque l'un d'eux s'aperçut qu'on lui avait pris son pardessus. La femme chargée de la garde du vestiaire se souvint alors qu'un ami du maire de Marseille, avec lequel il venait de sortir, avait endossé, en partant, deux pardessus.

Le volé courut prévenir la gendarmerie. Deux gendarmes furent envoyés à la gare, où ils arrivèrent au moment même où M. Flaissières et son ami allaient monter dans le train qui devait les conduire à Marseille. Un des gendarmes mettant alors la main sur l'épaule de l'ami de M. Flaissières, lui demanda s'il n'avait pas pris un pardessus qui ne lui appartenait pas. Celui-ci ayant répondu négativement, le gendarme débouonna alors le premier pardessus, sous lequel il en découvrit un second, le fameux pardessus volé, il n'y avait plus à nier. Le voleur socialiste fut conduit à la gendarmerie, à travers la ville, suivi du maire collectiviste de Marseille, tout ahuri de l'aventure. Après interrogatoire, l'homme aux deux pardessus fut écroué et le maire Flaissières ayant facilement établi qu'il n'était pas complice du vol, put enfin prendre le train suivant pour regagner Marseille.

C'est du socialisme pratique, comme on voit!

Poignée de recettes

Genièvre.

Fabrication du genièvre. — La liqueur de genièvre est des plus hygiéniques. Les connaisseurs l'apprécient fort. Il existe une brave femme à Solente qui chaque année, en fabrique et en vend avec profit. Voulez-vous une excellente recette?

L'eau qui sert à cette fabrication doit être soumise à la fermentation; à cet effet, on prend une cuve de 400 litres. A cette cuve sont adaptés deux robinets: un à hauteur de 30 centimètres pour laisser s'écouler l'eau claire, l'autre tout en bas pour donner passage au dépôt. On remplit la cuve avec de l'eau de pluie ou de rivière et on y ajoute un kilogramme de sucre blanc et 800 grammes de levure de distillateurs; on remue bien pour mélanger intimement. Après trois jours de repos, on laisse écouler l'eau et on la transvase dans des tonneaux bien propres, pour l'employer à la fabrication du genièvre.

Pour fabriquer 125 litres de genièvre, on prend:

Alcool à 90°.	45 litres
Bon genièvre	8 »
Alcali volatil	1/2 décilitre
Extrait de genièvre	20 grammes
Eau	72 litres

On prend deux fûts. Dans le premier on verse 22 1/2 litres d'alcool et 8 litres de genièvre, dans lesquels on a dissous les 20 grammes d'extrait, puis on bonde le fût.

Dans le second fût on verse 22 1/2 litres d'alcool et 72 litres d'eau et on bonde aussi. Après vingt-quatre heures, on verse le contenu des deux fûts sur un seul et on y ajoute l'alcali volatil. On bonde bien et après huit à dix jours le genièvre est fait.

On rendra le genièvre d'excellente qualité en ajoutant:

Orge	500 grammes
Riz	500 »
Seigle	500 »
Houblon	100 »

grossièrement écrasés, et dont on fait une infusion dans cinq litres d'alcool qui viennent en déduction de la quantité d'alcool indiquée dans le procédé.

Pour donner au genièvre de qualité inférieure le goût et le bouquet du genièvre de Schiedam. — Ce moyen est simple et facile. Mettez dans le fût quelques fragments ou quelques copeaux de bois de sapin, que vous pouvez enlever au bout de huit jours; par ce moyen, le genièvre aura acquis le goût du meilleur genièvre de Schiedam.

Gerçures.

Guérison prompte des gerçures. — Voici trois procédés pour la guérison des gerçures:

1° Pour les gerçures de la peau, on y applique la préparation suivante:

Blanc de Baleine	5 grammes
Glycérine	10 »
Cire blanche ou jaune	2 »
Essence d'amandes amères	3 »

On fait fondre le tout à une chaleur modérée et on remue constamment jusqu'à complet refroidissement.

2° On enduit la peau d'un mélange composé de:

Glycérine	20 grammes
Oxyde de zinc	1 »
Tannin	1 »
Camphre	2 »

3° Pour les gerçures du sein, il suffit de laver la partie affectée avec la teinture de benjoin ou bien avec un mélange de parties égales de tannin et de glycérine.

Ça et là

L'imprimerie à l'électricité. — On prétend qu'un savant anglais vient de découvrir un ingénieux procédé pour imprimer sans encre nos livres et nos journaux. L'invention consiste surtout dans la fabrication d'un nouveau papier sensible à l'électricité comme les plaques photographiques le sont à la lumière.

Le papier « électrographique » étant trouvé, il ne s'agit plus que de mettre les deux cylindres en contact avec les deux pôles contraires d'une batterie d'accumulateurs. Les lettres électrisées colorent le papier à mesure qu'elles entrent en contact.

On ajoute que des essais, faits en Amérique, ont donné les meilleurs résultats.

Mais on ne dit pas à combien revient le papier qui a subi une telle préparation.

Treize fois le tour du monde. — La femme qui, au cours de son existence, a fait le plus de chemin à pied, est sans doute Mme Céline Jeanne, qui vit aujourd'hui retirée à Ryes (Calvados).

Née le 21 juin 1831, elle entra dans les postes comme factrice rurale, le 1^{er} août 1848. Elle vient de prendre sa retraite après cinquante-trois ans de service effectif. Son parcours journalier comportait vingt-huit kilomètres. En défalquant une année pour représenter les congés qu'elle a pris au cours de sa longue carrière, il lui reste cinquante-deux ans de service, ce qui donne 18,080 jours de marche. A raison de 26 kilomètres par jour nous obtenons un total de 531,440 kilomètres, c'est à dire treize fois la circonférence de notre planète.

Etat civil

PORRENTRU

Novembre 1901.

Naissances.

Du 1^{er}. Morand, Joseph-Adolphe, fils d'Albert, doreur, de Günsberg, et de Thérèse née Buchwalder. — Du 1^{er}. Lamy, Marie-Julie, fille de Noël, chauffeur, de Hauteville (France), et de Marie-Joséphine née Maillot. — Du 3. Kenel, Jean-Fritz, fils de Wilhelm, fabricant d'horlogerie, de Schwytz, et de Marie née Ravat. — Du 2. Brunet, Aurélien-Arnold, fils d'Aurélien, horloger, de St-Ursanne, et de Flora née Patois. — Du 4. Langenegger, Jeanne-Berthe, fille de Frédéric, employé au J.-S. de Langnau, et de Rosa née Sommer. — Du 4. Hussler, Marie-Jeanne-Françoise, fille de Joseph, photographe, de Rudolfstetten, et de Marie née Hennemann. — Du 4. Menoud-dit-Gendre, Louise, fille de Raoul, graveur, de Neuchâtel, et de Lucie née Baillif. — Du 6. Ulmann, enfant mort-née, fille de Constant, négociant, de Epiquez, et de Caroline née Jung. — Du 6. Voisard, Émile-Henri, fils de Charles, guillocheur, de Fontenais, et de Marie-Elise née Voyat. — Du 6. Rychen, Madeleine, fille de Pierre, fermier, de Frutigen, et de Madeleine née Roth. — Du 7. Joray, Ernest-Gustave, fils d'Albert, menuisier, de Pleigne et de Marie née Bouvier. — Du 8. Bertin, Sophie-Marie, fille de Charles, fermier, de Fleurey, et de Clotilde née Darecot. — Du 9. Lefaivre, Fernande-Elisabeth-Agathe, fille de Pauline, ouvrière de fabrique, de Vicqueghem (France). — Du 10. Bron, Jacques-Eugène-Henri, fils de Jacques, tailleur d'habits, de Charmoille, et de Thérèse née Reiser. — Du 18. Wahl, Georges-Emile, fils de Georges, jardinier, de Porrentruy, et de Louise Matter née Fleury. — Du 16. Fratini Arnold, fils de Luigia-Giovanna, blanchisseuse, de Galliate (Italie). — Du 20. Meyer, Henri-Albert, fils de Rodolphe, employé au J.-S. de Mattstetten et de Elisa née Revilly. — Du 24. Cavestri, Jean-Joseph-Jules, fils de Léopold, ferblantier, de Armeno, (Italie) et de Purissima née Miniosi. — Du 27. Cuenat, Henri-Léon-Joseph, fils de Henri, employé de banque, de Cœuve, et de Cécile née Vallet. — Du 27. Brengnard, Gilbert-Charles-Constant, fils de Constant, colporteur, de Boufol, et de Marie-Julia née Simon.

Mariages.

Du 9. Rebetez Simon, menuisier, de Lajoux, et Piller Clémentine, couturière, de Chevenez. — Du 9. Merguin Louis, guillocheur, de Chevenez et Shmitt Lina-Marie-Mélanie, horlogère, de

Delle. — Du 12. Hartmann Léon, sellier, de Epiquez, et Desboeuf Caroline-Marie, repasseuse, de Courgenay. — Du 16. Billieux, Ernest-Paul-Baptiste, monteur de boîtes, de Fregécourt, et Heimis Marie-Eugénie, cuisinière, de Pfetterhausen. — Du 18. Spilhirny Jean, domestique, de Delle, et Lassale Marie-Rosine-Mélina née Gainon, pierriste, de Réclère. — Du 18. Beuglet Henri-Justin-Alphonse, aubergiste de Courrendlin, et Brilloitin Jeanne, de Paris. — Du 21. Chevillat Albert, remonteur, de Montmelon, et Nicod Marie-Barbe-Hortense née Froidevaux, de Cortébert. — Du 22. Ratheau Anguste-Léon, employé de commerce, de Thorey-sur Ouche, (France) et Boulère Cécile-Marie-Stéphanie, de Vie-des-Prés (France).

Décès.

Du 1^{er}. Voisard Annette, née Bourgeois, couturière de Fontenais, née en 1845. — Du 3. Besaire, Marie-Ursule, née Bader, de Péry, née en 1831. — Du 3. Amweg Arsène, menuisier de Vendincourt, né en 1849. — Du 6. Ulmann, enfant mort-née, fille de Constant, négociant, et de Caroline née Jung, de Epiquez. — Du 7. Huber Henriette, née Heilmann, marchande de meubles, de Eppingen, duché de Bade, née en 1856. — Du 9. Haguenaue Judas, rentier, de Bergheim, (Alsace), né en 1823. — Du 9. Mahon Henriette, couturière, de Bressanourt, née en 1845. — Du 10. Chevillat, Jean-Baptiste, docteur en médecine, de St-Ursanne, né en 1832. — Du 12. Bertin, Sophie-Marie, fille de Charles, fermier, et de Clotilde, née Durceot, de Fleurey, née en 1901. — Du 14. Tièche, Jeanne-Marguerite, fille de Joseph, et de Fidélia, née Moine, de Porrentruy, née en 1901. — Du 16. Parietti Clara, fille de Bernard et de Marie-Louise née Spechbach, de Bosco Valtravaglia (Italie) née en 1901. — Du 23. Baour, Léon-François, horloger, de Boécourt, né en 1860. — Du 23. Usberti Paul, fils de Charles et de Marie-Christine née Cailliet, de Zibello (Italie), né en 1901. — Du 27. Ribaut, Maria-Julia-Germaine, fille de Ernest et de Marie née Gueuin, d'Ocourt, née en 1901. — Du 28. Marti Victoire, née Humair, de Breitenbach, née en 1828. — Du 29. Prêtre, Marie-Mathilde-Lucie, de Bonecourt, née en 1869.

LETTRÉ PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In évêque était allay faire sai visite pastorale, comme an dit, dans tots les velaidges de son diocèse. Comme ay velay saivoi si les afaints de l'école étiint convenablement inchetruits, ay visitay lu-mainme les écoles primaires. Lai régente d'in peté velaidge, qu'étiint in pô fiere, comme le sont di réchte totes les régentes, dié en ses petétes écolières devant l'airivay de l'évêque : Vos seray polies aivô Monseigneur ; tiain ay vos interrogé, vos répondrait aidé : *oui, Monseigneur* ; vos n'iy diraipe : *Aïe, Erêque!* — Çoli feut bon. L'évêque aivivé ay peu commencé ay interrogé ces petétes. Ay fesé ay récitay les commandements de Due en enne de ses baichenattes. Tiain elle l'en feut à sailième, comme lay régente lai raivisay aivô sai fiere minne, la petéte, que n'aivaype inco dit le mot Monseigneur, comme lai maitrâce ios aivay bin recommanday, dié : *Le bien d'autrui tu ne prendras, Monseigneur, ni retiendras à ton escient.* Ce feut in éclat de rire dain tote lai classe ay peu l'évêque bayié enne belle imaidge en cte gâmine po ses recommandations.

En rentrant de faire sai visite, l'évêque voyé tchu lai poêche d'enne belle mâgeon, in gamin que se drassay taint qu'ay poïay tchu le bout des pies po aicreutchie le cordgeou de lai sieutchiatte ; main ay ne poivaype l'aipondre. Le bon évêque, qu'ainmay bin

les afains, allé iy tirie cte sieutchatte. Main tiain le gamin oïé que quéqu'un veniay euvri lai poêche. ay dié en l'évêque : *Sivanos, les voïci que veniant.* Le peté s'enfué taint de tchaimbes qu'ay l'aivay, ay pen l'évêque en feut po echepliquay en ces dgens poquoi ay se trovay li. Le chire de lai mâgeon, que cte petéte hichetoire amusé bin, fesé enray l'évêque, le recié comme in prince ay peu iy bayié enne boëne petéte somme po les besoins di diocèse.

Stu que n'dpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 204 du *Pays du Dimanche* :

799. ANAGRAMME.

Jonas. Jason.

800. MOTS EN LOSANGE.

P
A L I
A R A B E
P L A N E T E
I B E R E
E T E
E

801. LANGAGE FRANÇAIS.

Méchant comme un âne rouge.

Rouge, en vieux français, signifiait malicieux malin, méchant : « Les plus rouges sont pris », et c'est encore une croyance populaire que cette couleur est un signe de mauvais caractère.

En termes de vénerie, une bête *rouge* désigne un fauve, un animal sauvage, et c'est là l'origine de ces locutions proverbiales :

« *Entêté comme un âne gris et méchant comme un âne rouge* ».

En Russie, le mot *rouge*, couleur du feu, signifie *beau*, et on appelle *fille rouge* une jolie demoiselle.

802. MOTS EN CROIX.

B
R
I
T
A
J U N I E
N
I
C
U
S

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cerele Industriel à Neuveville ; Myosotis et Pâquerette, rue de la Préfecture à Porrentruy ; Un ouvrier déplorant la politique néfaste du *Courrier Jurassien* qui ruine l'institution des syndicats à Porrentruy ; Boule de neige au Noirmont ; St-Nicolas à Delémont ; Le joueur de mandoline à Glovelier.

807. LOGOGRIPE.

Sur cinq pieds, je croupis ; plus de tête, des ailes.

808. MOT CARRÉ.

X X X X X 1. Bravoure.
X X X X X 2. Cordage.
X X X X X 3. Concile.
X X X X X 4. Sans domicile.
X X X X X 5. L'une des Musés.
X X X X X 6. Revenu annuel.

809. VOYELLES.

Compléter les mots suivants en remplaçant les * par les consonnes manquantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

A * e * — o * — e * — e * — o * —
* e * o * — * e * — u * * i * e * — e *
— é * i * * è * e * — * é * i * e * — * u * —
* o * u * * a * i * , * i * — o * , * a * i * é * e *
— * a * * e * — * e * — * o * i * e * * e *

810. CURIOSITÉS

LES EMBLÈMES.

Quels sont les objets dont on a fait les *Emblèmes* :

1. Du *Salut*. — 2. De la *Justice*. — 3. De la *Moderation*. — 4. Du *Travail*. — 5. De la *Fidélité*. — 6. De l'*Inconstance* ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 24 courant.

Publications officielles

Mises au concours.

La place de cantonnier de Bourrignon à Scholis (640 fr. avec 5 jours de travail.) S'inscrire jusqu'au 25 décembre 1901.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Le lundi 23 à 2 h. 1/2 pour statuer sur un rapport et discuter des demandes de bourgeoisie.

Bourrignon. — Le 22 à 11 h. pour renouveler les autorités communales.

— Immédiatement après, assemblée bourgeoise pour renouveler les autorités bourgeoises.

Courfaivre. — Assemblée de l'arrondissement de l'état-civil le 15 à 2 h. à la maison d'école pour renommer l'officier de l'état-civil et son suppléant.

Courroux. — Le 22 de 10 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Chevènes. — Le 22 à 11 h. 1/2 pour nommer le guet-de-nuit et le garde-champêtre.

La Chauv. — Le mardi 24 à 2 h. pour renommer les fonctionnaires.

St-Ursanne. — Le 22 à 11 h. pour prendre connaissance des plans et devis pour la construction d'une halle de gymnastique ; reviser le règlement des pompiers et voir si l'on cédera du terrain pour la construction d'un établissement hydrothérapique.

Sonceboz. — Assemblée bourgeoise le samedi 21 à 1 h. pour renouveler les autorités, statuer sur une demande de la fabrique d'ébauches, etc.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 14 à 2 h. 1/2 pour nommer trois conseillers, décider si l'on cédera l'assistance à la municipalité et si l'on nettoiera un pâturage, voter les budgets, etc.

Cote de l'argent

du 11 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 97.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 99.— le kilo.